ID: 040-214002099-20240606-DELIB2024_06_04-DE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune d'Ondres (40440) – Département des Landes

Séance ordinaire du 06 JUIN 2024 Délibération n° 2024-06-04

| Nbre de membres afférents au Conseil Municipal | 29 | Date de la convocation : 31/05/2024 | | |
|---|----|-------------------------------------|--|--|
| En exercice | 29 | Date de l'affichage : 31/05/2024 | | |
| Qui ont pris part à la délibération | 27 | | | |

Présents: Éva BELIN; Pierre PASQUIER; Nadine DURU; Jérôme NOBLE; Christine VICENTE; Frédéric LAHARIE; Catherine VICENTE-PAUCHON; Sonia DYLBAITYS; Christian BURGARD; François TRAMASSET; Sandrine COELHO; Miguel FORTE; Senay OZTURK; Vincent POURREZ; Vincent BAUDONNE; Cyril DURU; Alain CALIOT; Christel EYHERAMOUNO; Delphine OUVRANS; Jean-Pierre LABADIE; Carine REY; David PERRIARD; Maya VALLART.

Absents excusés:

Serge ARLA a donné procuration à Frédéric LAHARIE en date du 06 juin 2024 Cindy ESPLAN a donné procuration à Nadine DURU en date du 04 juin 2024 Mylène LARRIEU a donné procuration à Alain CALIOT en date du 05 juin 2024 Bertrand LEIRIS a donné procuration à Pierre PASQUIER en date du 05 juin 2024 Jean-Yves PLUMET

Absent:

Davy CAMY

Secrétaire de séance : Christine VICENTE

<u>OBJET</u>: Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'aire communale de camping-cars – Tarification des droits d'entrée

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique et la partie relative aux contrats de concession,



VU la délibération n°2024-04-07 du 17 avril 2024 par laquelle le Conseil Municipal de la Commune d'Ondres a décidé d'attribuer la concession pour la gestion et l'exploitation de l'aire communale de Camping-cars à la SARL Aireservices,

VU le contrat de délégation de service public et notamment l'article V-2-2, pour l'exploitation et la gestion de l'aire communale de camping-cars souscrit entre la commune d'Ondres et la SARL Aireservices.

CONSIDERANT la nécessité de délibérer pour fixer la tarification 2024 des droits d'entrée qui sera appliquée par le délégataire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix,

DECIDE

ARTICLE 1 – De fixer sur proposition de Airesservices, les tarifs 2024 de l'aire de camping-cars communale comme suit :

| | TARIF HT | TVA | TARIF TTC (hors TS) | Taxe de Séjour | TARIF TOTAL |
|--|----------|-------|------------------------|-------------------|-------------|
| Stationnement 24H y compris électricité, Wifi et borne de vidange intérieure Basse saison (*) | 12,50€ | 2,50€ | 15,00€ | 0,86€ | 15,86€ |
| Stationnement 24H y compris électricité, Wifi et borne de vidange intérieure Moyenne saison (**) | 15,00€ | 3,00€ | 18,00€ | 0,86€ | 18,86€ |
| Stationnement 24H y compris électricité Wifi et borne de vidange intérieure Haute saison (***) | 16,50€ | 3,30€ | 19,80€ | 0,86€ | 20,66€ |
| Tarif stationnement illicite (Forfait par 24H au-delà de 72H du 01/07 au 31/08) | 30,00€ | 6,00€ | 36,00€ | 0,86€ | 36,86€ |
| Borne de vidange extérieure | 3,33€ | 0,67€ | 4,00€ | | 4,00€ |

^{*:} Basse saison du 01/01 au 30/04 et du 01/11 au 31/12

ARTICLE 2 - Madame le Maire est chargée d'effectuer toutes les démarches nécessaires afférentes.

^{**:} Moyenne saison du 01/05 au 30/06 et du 01/09 au 31/10

^{*** :} Haute saison du 01/07 au 31/08

Publié le 11/06/2024

ID: 040-214002099-20240606-DELIB2024_06_04-DE

ARTICLE 3 - La présente délibération peut faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication. Tout citoyen justiciable pourra saisir le tribunal administratif par dépôt de sa requête sur le site www.telerecours.fr, par l'envoi de la requête sur papier ou le dépôt sur place au tribunal.

Et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

(Sceau)

Pour extrait conforme, Le 07 juin 2024, Le Maire,

Éuz BECIN, Macie d'appress

Acte rendu exécutoire le /... 06... / 2024

- et mise en ligne sur le site de la commune le / .o.b. / 2024



ID: 040-214002099-20240606-DEL2024_06_04-DE



Version 20-03-2024

Site: ONDRES

Proposition de tarification année 2024

| | TARIF HT | TVA | TARIF TTC (hors taxes de séjour) | Taxes de séjour (communale, départementale et régionale) | TARIF TTC |
|---|----------|------|--|---|-----------|
| Stationnement 24H y compris électricité, Wifi et borne de vidange intérieure Basse saison(*) | 12,50 | 2,50 | 15,00 | 0,86 | 15,86 |
| Stationnement 24H y compris électricité, Wifi et borne de vidange intérieure Moyenne saison(**) | 15,00 | 3,00 | 18,00 | 0,86 | 18,86 |
| Stationnement 24H y compris électricité, Wifi et borne de vidange intérieure Haute saison(***) | 16,50 | 3,30 | 19,80 | 0,86 | 20,66 |
| Tarif stationnement illicite (forfait par 24H au-delà de 72H du 1/07 au 31/08) | 30,00 | 6,00 | 36,00 | 0,86 | 36,86 |
| Borne de vidange extérieure | 3,33 | 0,67 | 4,00 | | 4,00 |

^(*) Basse saison du 01/01 au 30/04 et du 01/11 au 31/12

Révisions des tarifs :

La grille tarifaire est annuelle. Notre société présentera chaque fin d'année la nouvelle grille tarifaire pour application pour l'année suivante. Cette nouvelle grille tarifaire sera cohérente avec les investissements et services proposées sur l'aire et devra être validée obligatoirement entre les 2 parties avant toute mise en application.

Les tarifs seront en permanence affichés sur différents supports :

Affichage dans la vitrine sur l'aire Sur l'écran de la centrale de paiement Sur notre appli Qipeo Sur notre site internet reseauaireservices.com

^(**) Moyenne saison du 01/05 au 30/06 et du 01/09 au 31/10

^(***) Haute saison du 01/07 au 31/08